

L'ÉCHO DU MONÊTIER

Le Journal Municipal - www.monetier.com

#10

ÉTÉ
2025





P3/ RETOUR SUR L'HIVER 2024/25
 P4-5/ BILAN DE L'HIVER 2024/25
 P6-7/ LES GRANDS BAINS
 P8-11/ RETOUR SUR LE MANDAT
 P12/ LES TRAVAUX
 P13/ SIVM
 P14/ LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS
 P15-19/ INFOS DU VILLAGE
 P20/ LES BONNES PRATIQUES DE L'ÉTÉ
 P21/ LES SITES D'ESCALADE
 P22/ VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE
 P23/ LE CCAS
 P24/ POINT RH / ÉTAT CIVIL
 NUMÉROS UTILES

Mairie du Monêtier-les-Bains

Place Novalesse 05220 Le Monêtier-les-Bains
 Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com
 communication@monetier.com

Directeur de publication : Jean-Marie REY

Rédaction : Mairie du Monêtier-les-Bains

Crédits photos : Willy Camus, Mairie du Monêtier les Bains, Ecole du Monêtier les Bains, Daniel Castello, Simon Gérard, Nicolas Graziano, Laura Peythieu, SIVM de Serre-Chevalier

Couverture : Chapelle de Charvet

Conception : Caly Graff Embrun - 06 33 63 75 80

Impression : Imprimerie Recto Verso - Embrun
 04 92 43 00 89

Périodicité : semestrielle

Tirage : 1000 exemplaires / été 2025

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Voici le numéro 10 de l'Echo du Monétier, que nous vous présentons avec une fois de plus, de multiples informations sur la vie de la commune et un point sur nos engagements et les réalisations de ceux-ci.

La saison d'hiver que nous venons de vivre, en dehors du fait qu'elle est encore une des meilleures en terme de fréquentation, nous montre aussi l'attachement de notre clientèle à l'activité neige et un changement du mode de consommation, avec un report important sur le mois de janvier et des activités neige (ski nordique, raquettes, ski de randonnée, marche) de plus en plus plébiscitées, preuve que notre territoire sait s'adapter à la diversification hivernale.

Nous voici en fin de mandat électoral avec la réalisation de nos derniers grands projets : le rond point à l'entrée sud du bourg, le SPA de la Rotonde des Grands Bains, l'aménagement du camping des 2 Glaciers et de la place de l'église. Nous avons voulu, dans ce numéro de l'Echo, faire un point sur nos engagements que nous avons portés il y a plus de 5 ans et acceptés par une majorité d'entre vous.

La communication et la transparence totale que nous avons affichées depuis le début vous ont permis de suivre la bonne marche de notre commune et de pouvoir être acteur de nos décisions. Je déplore néanmoins ce changement sociétal en lien avec les réseaux sociaux et la facilité avec laquelle une information peut être détournée, interprétée ou commentée, sans générer une réelle communication, avec des interlocuteurs (souvent inconnus) qui s'appuient la plupart du temps sur des ressentis, sans aucune information factuelle.

Néanmoins, j'ai vécu une véritable expérience enrichissante, avec la possibilité de remettre la commune dans son environnement naturel et touristique qu'elle mérite, tout en prenant en compte les intérêts des résidents permanents et en tentant de trouver des solutions aux différentes problématiques qu'ils peuvent rencontrer, engendrées par le caractère touristique. Certaines de ces solutions, notamment pour le logement et pour l'installation des agriculteurs, sont travaillées à bras le corps avec des partenaires solides et pourront sûrement faire l'objet d'une communication spécifique d'ici quelques mois.

Je tenais également à vous faire part de l'avancement d'un projet que j'ai particulièrement à cœur et porté par le SIVM de Serre Chevalier : la Via Guisane. Les premiers travaux débiteront vraisemblablement cet automne, sur une partie maîtrisée foncièrement et ce, après plus de 20 ans de péripéties (voir détails dans les pages de ce numéro).

Concernant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030, qui vont se dérouler sur une partie de notre vallée, nous attendons des informations plus précises sur les travaux structurels qui seraient l'héritage de ces jeux : nous serons très attentifs aux décisions prises, afin de préserver l'intérêt de tous les administrés et utilisateurs, et sommes persuadés de l'impact très fort que revêtent ces jeux pour notre territoire.

Au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite une belle suite pour les prochains mois, entourés de tous les vôtres et que la bienveillance continue toujours à nous accompagner tout au long de notre quotidien.

Jean-Marie REY

Maire du Monêtier-les-Bains

*Vice-Président de la Communauté de Communes
du Briançonnais délégué au Développement*

Économique et à l'Agriculture

Président du SIVM de Serre-Chevalier

Retour sur l'hiver 2024/25

HIVER 2024/25



➤ La cérémonie des vœux des maires à Saint-Chaffrey

C'est un public nombreux qui est venu assister la cérémonie des vœux des Maires de la vallée de la Guisane en janvier dernier.

Au programme : les réalisations marquantes de 2024 et les projets phares pour 2025 pour les communes de Saint-Chaffrey, La Salle-les-Alpes et Le Monêtier-les-Bains.

Rendez-vous en janvier 2026 au Monêtier-les-Bains pour une nouvelle édition.



➤ Le retour de la Serre Che Glacier a tenu toutes ses promesses !

Après 23 ans d'absence, la grande course de ski alpinisme du Monêtier a fait un retour remarqué, avec plus de 180 participants alignés au départ. Un parcours digne des éditions d'antan : sauvage, technique, long et engagé... et choisi par la FFME pour comme support des championnats de France 2025.

Tout au long de la semaine qui a précédé, ils étaient plus de 20 sur le terrain* pour repérer, sécuriser, afin de pouvoir offrir aux participants le plus beau des parcours. Grâce à cette anticipation et malgré une météo délicate, le parcours est confirmé : une boucle de quelque 23km et plus de 3000m de dénivelé, direction le Dôme de Monêtier via le magnifique seuil du Rif (3631m), redescende dans le vallon de Chambran, remontée au col de la Cucumelle et à la Tête du Grand Pré, avant une descente finale vers le front de neige.

Sans surprise, les Arêchois William Bon Mardion et Xavier Gachet dominant le classement, en 3h7min ! Côté féminines, peu de suspense également. Axelle Mollaret et Sophie Mollard bouclent la boucle en 3h53, pour une belle première place (13^{ème} au scratch).

Pour William BM, « c'était un plaisir de venir courir ici, de retrouver cette belle course remise en route ». Son coéquipier Xavier Gachet ajoute « on reviendra volontiers pour coupe ou championnat du monde... Il y a le terrain pour ! ».

Pour les organisateurs (le Team Hautes-Alpes), cette ré-édition a tenu toutes ses promesses, grâce à une incroyable mobilisation de la commune du Monêtier et des acteurs de Serre Chevalier, ainsi que le soutien de très nombreux partenaires, tant publics que privés. « C'était extrêmement touchant de sentir l'enthousiasme des partenaires dès les premières discussions, alors que nous en étions simplement au stade de l'idée. Ce soutien a été déterminant » note Yannick Gast, directeur de course.

Des partenaires au rendez-vous pour faire de la course un réel meeting des amoureux du ski de randonnée. Quelque 30 personnes ont pu participer à des ateliers d'initiation et de perfectionnement à la discipline, encadrées par l'ESF du Monêtier et le bureau des Guides. « C'était une super expérience ! » s'enthousiasme Tatiana, participante à l'atelier « Dré dans l'pentu ». « Notre moniteur Yvon nous a emmené au cœur du sujet, j'ai pu m'initier au ski de pente raide tout en étant spectatrice de cette course vraiment impressionnante ».

Pascaline, bénévole sur l'événement, anime quant à elle un escape game sur la thématique du secours avalanche sur le front de neige. Les randonneurs de passage ont pu s'essayer à cette sensibilisation ludique.

La course sera organisée un an sur deux, aussi nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2027. Bon entraînement d'ici là !

* En tout, plus de 70 bénévoles et près de 30 prestataires ont contribué au succès de l'événement.

Bilan touristique de l'hiver sur la vallée de Serre Chevalier

Une belle fréquentation

La vallée et Le Monétier-les-Bains enchaînent un nouvel hiver en progression, avec au global +1% de nuitées touristiques supplémentaires, après un hiver 2024 qui avait lui aussi enregistré une belle hausse. Cette mesure de la fréquentation n'est pas le seul critère d'appréciation d'une saison mais il reste fondamental pour suivre l'attractivité de Serre Chevalier.

Il est renforcé cette année par une nette progression des journées skiées, autre « mètre étalon » de l'activité hivernale, avec +3,4% / hiver 2024. Les Grands Bains et le domaine nordique enregistrent aussi globalement des progressions.

Le déroulé de l'hiver

Ouverte en continu du 7 décembre 2024 au 21 avril 2025, la station a offert un superbe produit ski, conclu par une magnifique journée de lundi de Pâques sur les pentes de l'Yret et de Cibouit !

De la fin de l'été jusqu'à la fermeture des remontées, l'Office de Tourisme a constamment valorisé notre destination et a proposé en saison des événements et animations dans toute la vallée. Retenons par exemple le partenariat avec Paris La Défense Arena, le grand spectacle de drones ou les reportages aux JT sur TF1 et France TV...

Le démarrage de saison s'est fait dans de bonnes conditions et les vacances de fin d'année ont une nouvelle fois fait le plein, grâce aussi à un calendrier des vacances assez favorable. L'intervacances de janvier poursuit sa progression d'année en année pour devenir une période bien appréciable en termes de fréquentation. C'était loin d'être le cas il y a seulement quelques années en arrière.

Les vacances d'hiver assurent ensuite de l'ordre du tiers de la production de nuitées de tout l'hiver et plus encore pour certaines activités, conformément aux prévisions.

La dernière partie de la saison d'hiver, intervacances de mars puis vacances de printemps, enregistre des taux de remplissage faiblissant, de même qu'un volume de skieurs limité, même si les clientèles britanniques de début avril sont appréciables.

Cette tendance finale ne doit pour autant pas minimiser la performance sur l'ensemble de la saison.



Des évolutions à garder en tête

Avant tout, cet hiver 2025 marque et confirme le goût de nos clients pour les séjours en montagne, avec le ski comme point d'entrée majeur. La variété des activités et des paysages, de Briançon au Galibier, vient compléter ces fondamentaux.

C'est très encourageant à l'heure où certains stigmatisent le tourisme hivernal en station...

D'ailleurs, la présence un peu plus forte cet hiver de clientèles étrangères (23% des nuitées en hébergements professionnels, contre 20% en 2024), confirme la place de Serre Chevalier « parmi les grandes ».

Autre tendance : les clients avaient réservé assez tôt leurs vacances sur les moments de pointe, ils avaient sécurisé les cours de ski pour les enfants, démontrant leur appétence pour le ski. Sur place, en revanche, ils ont parfois « surveillé » leurs dépenses et cela a pu se ressentir en termes de retombées. L'inflation a désormais ralenti en France mais nos clients restent légitimement vigilants sur le rapport qualité/prix : à nous tous d'en tenir compte.

Enfin, à Serre Chevalier comme partout ailleurs dans les Alpes, se pose la question de l'attractivité sur les 3 à 4 dernières semaines d'exploitation. C'est d'autant plus frustrant que les conditions de ski et de séjour demeurent très qualitatives.

Une tendance au report sur janvier s'est désormais enclenchée et nos clientèles, touristes et résidents secondaires, sont de plus en plus sollicitées par d'autres activités dès que les rayons du soleil chauffent un peu plus en mars. C'est clairement un point de vigilance et de travail marketing.

S'améliorer encore...

Nous entrons maintenant de plain-pied dans l'été. C'est aussi une saison forte pour la vallée et au Monétier en particulier, « Village d'alpinisme » au pied des grands cols. Les prévisions de remplissage annoncent une tendance stable en matière de fréquentation ; des ajustements de dernière minute (météo, contexte national...) pourraient venir l'optimiser.

C'est donc sur ce bilan vraiment positif et avec des défis en perspective que, déjà, les opérations pour l'hiver 2025/2026 se préparent.

David CHABANAL

Directeur de l'Office de Tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon



Bilan de la saison d'hiver 2024-2025 avec Pro Serre Che

La saison d'hiver 2024-2025 s'est achevée sur une note positive, grâce aux efforts de l'association PRO SERRE CHE, qui rassemble les commerçants et les professionnels de la vallée de Serre Chevalier.

En tant que co-présidents, nous tenons à souligner l'engagement collectif qui a permis de soutenir notre dynamique locale face aux défis de cette période.

Cette saison d'hiver qui s'achève est, sur un plan business, supérieure de 2 à 3 % par rapport à celle de l'année dernière, et conforme à la fréquentation. Les axes de travail de PRO SERRE CHE sont au travers de notre Observatoire Économique, les changements de comportement d'achat des vacanciers, l'analyse des situations des commerces sur piste et en fond de vallée, ainsi que l'allongement et la cohérence des ailes de saison.

Tout au long de la saison, nous avons poursuivi nos actions en faveur du pouvoir d'achat des collaborateurs de nos adhérents. Notre programme d'Ecochèques s'est renforcé, permettant à nos membres d'offrir un avantage supplémentaire à leurs équipes tout en valorisant la démarche de consommation locale. Par ailleurs, nous avons maintenu notre opération d'achat groupé de forfaits de ski saison, avec cette année comme nouveauté une réduction sur la carte Holiski et la possibilité de paiement en plusieurs fois sans frais.

Notre rôle de lien entre les commerçants, les élus et les acteurs institutionnels demeure essentiel. Nous avons ainsi continué à porter la voix de nos professions lors des réunions du comité de station et du comité de direction de l'Office de Tourisme, œuvrant pour une meilleure représentation. La tradition de la braderie de fin de saison, organisée avec succès depuis quatre ans, a connu cette année un succès plus modéré, en raison notamment du calendrier scolaire et des dates de fermeture du domaine skiable.

Nous poursuivons également notre engagement en faveur du logement du personnel saisonnier, une problématique cruciale pour la pérennité de notre activité. Grâce à une étude approfondie réalisée il y a quelques années, nous continuons à défendre cette cause auprès des partenaires institutionnels. De plus, nous soutenons activement les initiatives individuelles de nos adhérents, que ce soit par un appui financier ou logistique lors d'événements ponctuels, afin de dynamiser la vie locale et renforcer notre cohésion.

Enfin, nous travaillons actuellement à la création d'une carte Avantage Saisonnier, dans l'objectif d'offrir une valeur ajoutée à nos membres tout au long de l'année, ce qui constitue également un levier de plus pour leur recrutement, été comme hiver. Nous œuvrons également dans l'optique des Jeux Olympiques d'hiver 2030, avec pour but d'intégrer pleinement les commerçants et socioprofessionnels dans cet événement international, qui, nous en sommes convaincus, marquera un tournant décisif pour l'avenir de notre vallée.

En conclusion, cette saison a été riche d'enseignements et d'actions concrètes.

PRO SERRE CHE reste mobilisée pour continuer à défendre et valoriser notre territoire, en assurant la synergie entre tous les acteurs locaux et en préparant sereinement les défis à venir.



*Les coprésidents, Dominique Oger
et Paul Conil ainsi que l'ensemble
des membres du bureau.*



Les Grands Bains une nouvelle énergie au cœur de notre vallée

Chers habitants, depuis un an, j'ai l'honneur de diriger les Grands Bains du Monêtier, un lieu emblématique de notre commune, à la croisée du bien-être, du dynamisme économique et de l'identité locale. Avec le soutien de Monsieur le Maire et en lien étroit avec les services de la mairie, nous œuvrons ensemble à donner aux Grands Bains une nouvelle impulsion, à la hauteur de leur prestige et de leur rôle stratégique pour notre territoire.

➤ Un centre thermoludique, pas comme les autres

Les Grands Bains ne relèvent pas du thermalisme médicalisé, mais bien du thermoludisme : un espace de détente, de plaisir et de ressourcement accessible à tous, niché dans un écrin naturel unique. C'est cette spécificité qui fait aujourd'hui des Bains un levier fort pour l'attractivité touristique et économique de la commune, en particulier l'été, en complément de la saison hivernale.

➤ Transformer, moderniser, accueillir mieux

Depuis un an, nous avons lancé une série de chantiers essentiels, visibles et invisibles, toujours pensés pour améliorer l'accueil des visiteurs et la performance du site :

- En cours : agrandissement du Spa avec six nouveaux jacuzzis extérieurs, couverture des terrasses et réorganisation des espaces repos, hammam et saunas.
- Mise en place d'un nouveau standard pour optimiser l'expérience client au téléphone
- Rénovation complète des bassins de la trilogie ; caldarium, tepiderium, frigiderium.
- Affichage électronique installé aux deux entrées du bâtiment pour une meilleure circulation de l'information.
- Entretien approfondi des locaux, rattrapage des retards, mise à niveau des équipements techniques.
- Mise en place de caméras de surveillance pour préserver la tranquillité, éviter les incivilités, et les détériorations.

➤ Une ouverture culturelle, pour sublimer l'accueil

Dans une volonté d'ancrage local et de valorisation du territoire, nous avons également réaménagé le hall d'entrée pour accueillir deux expositions par an. Cet hiver, des photographies ont mis en lumière notre environnement alpin. Cet été, « La Galerie Tatie » du Monêtier viendra habiter les lieux. Un clin d'œil culturel, discret mais porteur de sens, dans un cadre déjà exceptionnel.

➤ Un modèle responsable, sans impact sur les impôts

Les Bains fonctionnent en régie municipale directe et compte-tenu du volume d'activité, font l'objet d'un suivi budgétaire et financier rigoureux, que ce soit par la commune ou les services des finances publiques. Leur développement est financé sur leurs ressources propres, sans alourdir la fiscalité locale – une question souvent posée, à laquelle je tiens à répondre clairement. L'État ou les collectivités peuvent soutenir certains projets d'envergure, mais la régie veille à un équilibre budgétaire rigoureux. Côté environnement, nous avons initié plusieurs mesures concrètes : savons bio, traitement optimisé des eaux, sobriété énergétique par l'installation d'une nouvelle pompe à chaleur.

➤ Une volonté d'ouverture et de coopération

Les Grands Bains doivent être au cœur d'une dynamique collective. C'est pourquoi je souhaite renforcer les liens avec les acteurs du territoire : commerçants, associations, structures d'hébergement, socio-professionnels. Construire des partenariats locaux, créer des passerelles avec d'autres activités, c'est s'assurer que le rayonnement des Grands Bains profite à tous.

➤ Une vision à long terme

Mon rôle ne se limite pas à piloter le quotidien. Avec l'appui de la municipalité, je souhaite inscrire les Grands Bains dans une vision à long terme, durable et partagée, au service de la commune, de ses habitants, de son tissu économique. Ce lieu n'appartient pas à une seule saison, ni à une seule personne : il est à vous, habitants de Monêtier, à nous tous. À nous de le faire grandir, ensemble.

Avec reconnaissance et enthousiasme, Benoît Capodieci

Directeur des Grands Bains du Monêtier



ANIMATIONS CET ÉTÉ

► Les Matins Récré

Tous les mercredis
du 28 juin au 14 septembre 2025 de 10h à 12h
Les Matins Récré, c'est le rendez-vous ludique des familles aux Grands Bains du Monétier ! Chaque semaine, le mercredi de 10h à 12h, des jeux flottants sont installés dans le grand bassin intérieur pour permettre aux enfants de s'amuser en toute sécurité.

► Les créneaux Zen

Tous les mardis et jeudis
du 14 juillet au 31 août 2025 à partir de 16h
Vous souhaitez profiter des Grands Bains en toute sérénité ? Pendant les créneaux zen, les enfants de -14ans ne sont pas admis pour offrir un cadre calme et apaisant.

► Nocturnes d'été

Tous les vendredis du 25 juillet au 29 août 2025
fermeture exceptionnelle à 22h30 (au lieu de 20h30)
Bassin extérieur sous les étoiles, ambiance apaisante, vue sur les sommets... Prolongez votre soirée dans une atmosphère unique, entre bien-être et nature.

► DJ Saxo Party

Les mercredis 6, 13 & 20 août 2025
de 20h30 à 23h
Ambiance électro, saxophone live, baignade nocturne et bouées lumineuses : cet été, les DJ Saxo Party reviennent aux Grands Bains du Monétier ! Attention les -7 ans ne sont pas admis.

*Pour toutes les animations,
réservation indispensable pour un accès garanti !*

LES GRANDS BAINS
DU MONÉTIER

**NOCTURNES
AUX GRANDS BAINS**

du 25 juillet 2025 au 29 août 2025
tous les vendredis jusqu'à 22h30

24€ ADULTE **14€** ENFANT

RÉSERVATION SUR
lesgrandsbainsdumonetier.fr

550 route du club, 05220 Le Monétier Les Bains • 04 92 40 00 00

LES GRANDS BAINS
DU MONÉTIER

**DJ SAXO
Party**
ALEJANDRO
GUERRA LSP

6, 13 & 20 AOÛT 2025
de 20h30 à 23h00

28€ Adulte **17€** Enfant*
*7 à 13ans

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

550 route des bains, 05220 Le Monétier Les Bains - 04 92 40 00 00 - lesgrandsbainsdumonetier.fr

2020-2025 Retour sur un mandat hors du commun



Nous avons trouvé à notre arrivée une collectivité en bonne santé financière, néanmoins marquée par un mandat précédent dont les remous avaient laissé des traces. Nous laisserons à notre départ une collectivité dont la santé financière aura été préservée tout en investissant et dont le climat de travail et l'organisation auront été apaisés.

Malgré quelques démissions au sein du conseil (Jean-Charles THOMAS, Bruno PROIETTI et Adrien GIRARD) et dont les raisons ont été partagées et acceptées par tous, 13 élus sont encore présents en cette fin de mandat afin de terminer le travail commencé.

Qu'il en faut de l'énergie et de la volonté pour faire avancer les dossiers ! Tout n'aura pas pu être réalisé mais nous pouvons être satisfaits de ce que nous avons accompli. La découverte, pour beaucoup d'entre nous, des méandres des collectivités locales et du travail partenarial au niveau du territoire (syndicats intercommunaux, office du tourisme intercommunal, communauté de communes) aura pu freiner certains élans et certaines envies car, malgré ce que l'on croit, nous ne décidons pas seuls de tout et sommes soumis à de multiples paramètres extérieurs à la commune.

La transparence que nous avons souhaité dans notre action aura permis de partager et d'échanger avec beaucoup d'entre vous, que ce soit lors de l'étude de programmation (4 ateliers participatifs), de réunions publiques, des réunions des hameaux, des retransmissions des séances du conseil municipal, lors de rendez-vous en mairie ou encore via ce bulletin municipal et les autres outils de communication (réseaux sociaux, newsletter, Illiwap). Ces expériences auront été très enrichissantes et auront permis d'adapter nos projets au plus près de vos préoccupations. Néanmoins, nous avons tenu à rester fidèles à nos engagements électoraux, que nous avons souhaité rappeler dans les lignes ci-après et en tirer le bilan, et qui vous ont conduit à nous accorder votre confiance. Bien sûr, toutes nos actions (en plus de notre programme et qui sont nombreuses) sont récapitulées dans toutes les éditions de l'Echo du Monétier.

Crise sanitaire, inflation, risques naturels, crise budgétaire nationale, ce mandat aura été marqué par des événements aussi soudains qu'inédits, demandant une adaptation de chaque instant, tant pour les équipes qu'au niveau du conseil municipal afin de maintenir notre cap tout en prenant en compte les difficultés rencontrées.



➤ Renforcer le lien social

- **Un dialogue renforcé** : voir propos en préambule.
- **Une école rénovée** : le projet de réhabilitation ou de reconstruction de l'école est prêt à être lancé. Les diagnostics préalables (structure, sol, amiante, ...) sont menés depuis l'année dernière et une équipe d'architecte est allée à la rencontre des équipes sur place et des élus afin de rédiger un programme permettant aux candidats d'un futur concours de maîtrise d'œuvre de répondre aux besoins exprimés. Le coût de ce projet est élevé (environ 6M€ HT) et se heurte aujourd'hui à une demande des services de l'Etat d'un travail resserré avec les autres écoles de la vallée afin d'anticiper la baisse généralisée des effectifs dans les écoles françaises et à laquelle le briançonnais n'échappe pas. Malgré ce point de dernière minute sur lequel nous travaillons avec les communes voisines et les équipes pédagogiques des 3 écoles, nous avons accordé à l'école des moyens conséquents permettant à nos enfants d'apprendre dans les meilleures conditions possibles et bénéficier de services périscolaires de qualité.
- **L'ouverture d'une maison de vie communale place Stabatio** : l'étude de programmation menée entre 2022 et 2023 aura permis de définir de manière plus précise les besoins et les services à intégrer dans ce bâtiment (bibliothèque, locaux associatifs et polyvalents, logement communal pour groupes). Fin 2024, la famille propriétaire de l'ancien Hôtel de l'Eychauda s'est rapprochée de la mairie pour proposer l'acquisition de ce bâtiment. Il nous a semblé intéressant de ne pas laisser passer cette opportunité et d'acheter ce bien ; les aménagements prévus place Stabatio trouvant toute leur place dans ce bâtiment. L'acte d'achat sera signé dans le courant de l'année et le bâtiment de Stabatio pourra faire l'objet d'un autre usage qui reste à définir.
- **Une meilleure prise en charge des personnes isolées** : la crise sanitaire a permis, par la force des choses, de se préoccuper au mieux de nos anciens et des personnes fragiles. Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre des personnes vulnérables et propose ses services à ceux qui en ont besoin (aide à domicile ou livraison de repas). Les efforts ont également été concentrés sur l'offre de soins de la commune par la remise à neuf et la mise à disposition du cabinet médical à une nouvelle équipe de médecins qui souhaitait s'installer sur le territoire. Ce travail partenarial avec la commune de La Salle les Alpes a également permis de prendre en charge le salaire de la secrétaire médicale pendant plus de 2 ans.
- **Une meilleure reconnaissance de ceux d'entre nous qui donnent de leur temps et énergie pour le bien-être de tous en étant bénévoles**. Cette volonté se traduit par un soutien financier et matériel pour nos associations locales (l'enveloppe allouée aux subventions aux associations est en augmentation sur ces deux dernières années alors que le contexte nous pousse à faire des économies).
- **La célébration de nos traditions** et notre désir de partager ensemble des moments fraternels par la relance des fêtes du bourg et des hameaux, et par la réinvention dans un cadre pédagogique et convivial des corvées d'antan, ouvertes à tous, locaux et visiteurs. Malheureusement la relance des corvées d'antan n'a pas eu le succès escompté et ont dû être stoppées après 2 étés. Néanmoins la fête de la St Pierre a été dynamisée avec une journée du samedi proposant plusieurs animations, notamment à destination de nos enfants. Nous avons également soutenu les fêtes dans les hameaux avec le prêt de matériel et le pot de l'amitié offert à chaque édition.

➤ Valoriser notre patrimoine et notre environnement

- **L'embellissement paysager du bourg et des hameaux**. Nous avons souhaité développer autant que possible les espaces verts et le fleurissement dans notre commune. Des espaces verts ont été créés dans les hameaux (Guibertes et Lauzet notamment) ainsi qu'au bourg. L'accroissement du nombre de jardinières a également permis de mieux fleurir notre territoire, malgré le vol récurrent de plants et de jardinières.



- **La revitalisation des canaux et des sentiers**, en prenant en compte le développement des vélos électriques au moyen d'itinéraires dédiés. Un long travail de cartographie et de recensement des canaux a pu être mené. Plusieurs réunions ont eu lieu afin de mieux organiser la gestion de ces canaux via la création d'Associations Syndicales Autorisées, sans succès pour le moment. Nous remercions néanmoins ceux qui œuvrent, notamment lors des corvées, pour faire perdurer ce patrimoine dont la mise en valeur reste à faire. Côté sentiers, un travail de sensibilisation a été mené via le SIVM de Serre Chevalier pour une meilleure cohabitation entre les utilisateurs (vélos, piétons, ...). Un sentier pédagogique a également vu le jour entre le Pont de l'Alpe et le refuge du Clot des Vaches.



- **La réalisation de réseaux d'eaux pluviales**. A chaque fois que l'occasion s'est présentée, des réseaux d'eaux pluviales ont pu être créés.



➤ Accompagner le développement économique

- **L'augmentation du nombre de lits en résidence hôtelière** en finalisant le projet hôtelier du Gros Moutas, projeté en face des Bains. Notre réussite aura d'abord été d'obtenir la maîtrise foncière de cette zone, ce qui n'a pas été facile et aura demandé beaucoup d'énergie aux services de la mairie. L'appel à manifestation d'intérêt que nous avons lancé pour trouver un (ou plusieurs) opérateur intéressé par ce projet a permis de sélectionner un groupement composé des sociétés OASIS Groupe et Proméo, qui a présenté le projet du « Hamo ». Une promesse de vente a été signée le 30 juin 2023. La crainte de voir s'implanter un projet trop imposant a été soulevée par certains habitants. Ces remarques ont été entendues et les derniers échanges avec l'opérateur ont permis de présenter un projet revu à la baisse mais qui, pour le moment, se heurte à des difficultés techniques majeures révélées par les études préalables. Le travail se poursuit donc afin de pouvoir offrir des hébergements touristiques de qualité et commercialisés, permettant de faire vivre notre économie au fil des saisons.

- **La dynamisation de l'espace ludique autour des Grands Bains**, en valorisant la ressource d'eau chaude naturelle, en développant de nouvelles activités ludiques sur ce site. Nouvelle aire de jeux, installation d'un prestataire en eaux-vives, création d'un pumphack et d'un mur d'escalade, cheminement piétons, installation de toilettes et d'un raccordement électrique permettant l'accueil d'animations et d'un food truck. L'île du moulin est devenue un endroit plus accueillant !

- **Le renforcement de l'activité sur les quatre saisons** et le développement d'un tourisme responsable par la création d'un refuge au-dessus de l'Alpe du Lauzet, et l'offre attachée d'un parcours pédagogique sur l'agropastoralisme, le bon usage de notre milieu naturel...

- **La finalisation du projet de la Via Guisane** en prenant en compte le foncier, la cohabitation entre les piétons et les autres usagers... Dossier intercommunal par excellence, la Via Guisane progresse ! L'implication directe des services des 3 communes, au profit du SIVM de Serre Chevalier, a permis de faire avancer ce projet : validation du tracé définitif, études techniques préalables, désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre, lancement des acquisitions foncières et premiers travaux prévus à l'automne 2025.

- **La valorisation des plans d'eau et du camping du Casset** en augmentant la visibilité et l'attrait naturel de notre rivière et de nos lacs.

➤ Dynamiser l'intercommunalité

- **Extension des compétences de l'office du tourisme**, et l'optimisation de sa gouvernance. La direction et la gouvernance de l'office du tourisme ont pu être stabilisées durant tout le mandat, ce qui a permis de travailler sur une feuille de route stratégique pour notre destination. Néanmoins, il reste difficile de s'accorder à 4 communes sur certaines thématiques, notamment l'événementiel et les animations.

- **Affirmation de notre identité au sein de la communauté de communes.** Après un mandat précédent marqué par des relations tendues avec les communes voisines et au sein de l'intercommunalité, ce mandat a permis de retrouver une ambiance de travail sereine et constructive. Nous sommes cependant restés vigilants à ce que notre identité ne soit pas noyée au milieu d'intérêts parfois divergents des nôtres, même si notre représentativité (2 voix sur 39) ne pèse pas très lourd ! Nous avons su faire part de nos désaccords sur la mobilité et notamment la tarification zonale, qui reste une aberration pour le parcours client dans un territoire touristique comme le nôtre. Nous avons également partagé notre réticence au transfert de la compétence eau potable en travaillant sur des pistes alternatives au niveau de la vallée de la Guisane, avant que la loi ne vienne suspendre ce transfert prévu au 1er janvier prochain.

- **Etablissement de liens constructifs avec les communes de La Salle les Alpes et de St Chaffrey.**

Les relations avec les autres communes de la Guisane sont quotidiennes, que ce soit au niveau des élus ou au niveau des services. Avec la commune de La Salle les Alpes nous avons su travailler en commun sur des sujets variés et importants : l'offre de soins, le domaine skiable, l'éclairage public, l'accueil de loisirs sans hébergement... Le SIVM de Serre Chevalier reste l'outil opérationnel de nos 3 communes pour travailler ensemble : Via Guisane, site nordique, via ferrata, écoles d'escalade, sentiers, rénovation de l'immobilier de loisirs... nous avons pu faire avancer de gros dossiers dans un climat de confiance et constructif.



➤ Associer notre vie locale au développement

- **L'amélioration de la circulation dans le bourg** lors des fortes affluences été et hiver, avec des parkings de délestage, et des navettes additionnelles, reliant zones d'activités touristiques, commerces et centre bourg. La mise en place d'une circulation déviée lors des samedis estivaux de forte affluence a fluidifié la circulation dans le village ; le renforcement des navettes villages a permis de mieux desservir le hameau du Casset et d'offrir ce service aux habitants du Lauzet. Un bus supplémentaire le matin et le soir a amélioré le retour depuis pré chabert vers les différents quartiers du bourg. Côté parkings : les études ont été lancées pour valider (ou non) ce qui a été acté dans l'étude de programmation, à savoir la construction de parkings en élévation au niveau du parking des pommiers/peupliers ainsi que sur l'ancienne place du marché.

- **La mise en sécurité de l'entrée Sud du bourg**, par l'aboutissement du projet de rond-point. 11 ans après le premier dessin et une relance de ce projet sans discontinuité depuis les premiers jours de notre mandat, le conseil départemental a lancé les travaux de ce carrefour giratoire. Pris en charge pour moitié par la commune (sans compter l'éclairage public intégralement à charge de la commune), ce rond-point marquera l'entrée du village et permettra de faire ralentir les véhicules. La commune s'est également chargée de la maîtrise foncière nécessaire sans qu'une déclaration d'utilité publique (et donc des expropriations) ne soit nécessaire. Merci aux propriétaires qui ont accepté le projet.

- **Un éclairage public modernisé et écologique** par le passage progressif à l'énergie solaire. Insatisfaite par le service rendu par le Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Briançonnais, désormais dissous, la commune a fait le choix, avec celle de La Salle les Alpes, de redonner de la proximité à cette compétence en la confiant au SIGED Serre Chevalier, désormais l'acronyme du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Eclairage et des Domaines d'hiver et d'été de Serre Chevalier. Les techniciens des deux communes interviennent désormais directement (le remplacement des ampoules défectueuses est beaucoup plus rapide) et procèdent régulièrement au changement des ampoules traditionnelles par des ampoules LED, beaucoup moins énergivores. L'extinction nocturne de l'éclairage a été rendue possible par la mise en place d'horloges et vient diminuer la pollution lumineuse à des horaires différents en fonction de la période de l'année.

- **L'utilisation des ressources naturelles** par une mise en place progressive à tous les bâtiments communaux du photovoltaïque ainsi que du turbinage de nos torrents. La première idée de turbiner l'eau de l'ancien captage situé sous Aiguillette du Lauzet n'a pas pu aboutir pour des raisons techniques. Aujourd'hui les yeux sont tournés vers le captage d'eau de la Moulette qui, lors de sa rénovation qui est en phase d'études, serait susceptible d'accueillir une turbine permettant de produire de l'électricité. Sur les torrents, la commune collabore avec la société EDSB de Briançon pour équiper le torrent du Grand Tabuc et porte en son nom un projet sur le torrent du Rif afin d'alimenter le refuge du Clot des Vaches. Côté photovoltaïque, un permis de construire a été déposé pour équiper la toiture du bâtiment technique situé dans la zone artisanale. L'énergie de l'eau chaude naturelle a également été utilisée pour une opération pilote afin de chauffer notre école. Les démarches et les études nécessaires à une utilisation plus large sont en cours.

- **Une solution pérenne au problème de l'eau**, partagée par l'ensemble de la commune. La commune du Monétier-les-Bains a la chance de posséder une ressource très abondante, il est cependant nécessaire de n'en utiliser que le nécessaire. Nous avons accéléré la procédure permettant de reconnaître l'existence officielle des captages de l'Eychauda, du Cibouët et du Villar (enquête publique prévue à l'automne prochain) ; nous avons fait aboutir le schéma directeur d'adduction en eau potable, véritable document stratégique qui permet de se projeter et de prioriser les projets pour une meilleure utilisation de la ressource. Le premier gros chantier démarrera à l'automne et connectera le captage des Fontêtes au hameau du Casset, permettant ainsi l'abandon du captage du petit Tabuc dont la qualité n'est pas satisfaisante. L'eau des Fontêtes, abondante et de bonne qualité, dans un second temps, alimentera le bourg et le reste de la commune, en complément du captage de la Moulette appelé à être rénové ; la construction d'un nouveau réservoir sera alors nécessaire.

- **La valorisation de nos produits et services**, en préconisant systématiquement lors de l'implantation de nouveaux projets immobiliers, le recours à l'offre locale. C'est la volonté affichée lors de la présentation du projet du « Hamo » de voir s'implanter un espace où les producteurs locaux pourraient venir vendre leur marchandise.

- **L'intégration de cette offre aux itinéraires touristiques toutes saisons** par la mise en place d'une signalétique adaptée. La signalétique directionnelle routière installée par la commune permet d'indiquer les artisans locaux.

- **Une action dynamique en faveur du déploiement de la fibre optique** sur l'ensemble de la commune. Depuis 2023 la plus grande partie de notre commune est éligible à la fibre optique. Nous nous sommes faits le relais des difficultés de certains habitants dans leur raccordement dans le but de faire aboutir leur dossier. Si nous avons eu une oreille attentive de la part du département, en charge de ce déploiement, les prestataires chargés des travaux sont, eux, plus difficilement atteignables.

Les travaux

➤ Giratoire

11 ans après sa première ébauche sur le papier, le carrefour giratoire à l'entrée Est du Monétier prend forme. Nous remercions le Conseil Départemental pour la mise en œuvre opérationnelle de ce projet, financé à moitié par la commune (500 000 € environ) et subventionné par l'Etat et la Communauté de Communes du Briançonnais, qui permettra nous l'espérons, de sécuriser et d'embellir cette entrée de notre village.



➤ Pont de la scie

Endommagé lors de la crue du torrent du petit Tabuc le 21 juin 2024 par le passage nécessaire des engins, le Pont de la Scie situé au Casset fait peau neuve : une nouvelle porte d'entrée pour le Parc national des Ecrins !

➤ MONTANT DES TRAVAUX : 33 792 € HT



➤ Chaudière Pré Chabert

Installée en 2008 lors de la construction du premier bâtiment, la chaudière bois (+ fioul en secours) n'a jamais donné entière satisfaction (casses à répétitions, humidité dans le silo, ...) empêchant ainsi un fonctionnement optimal et conduisant à son abandon en 2024. Afin de conserver une source d'énergie propre et renouvelable, il a été décidé de remplacer cette chaudière par une chaudière à granules et de remplacer tous les automatismes de régulation afin d'optimiser le chauffage des locaux.

➤ MONTANT DES TRAVAUX : 230 485 € HT



➤ Lavoir du Casset

Coup de jeune pour le lavoir du Casset qui, après sa nouvelle toiture, a vu ses murs ravalés. Un sol en pierres devrait bientôt y prendre place. Ces travaux ont été menés avec l'aide de la marque FORCLAZ by Decathlon que nous remercions.



➤ WC Ile du Moulin

De nouveaux WC publics viennent agrémenter l'aire de loisirs de l'Ile du Moulin. Situés à proximité immédiate du Grand Pont, ils pourront être utilisés toute l'année.

➤ MONTANT DE L'INVESTISSEMENT : 50 400 €



➤ Notre-Dame des 7 Douleurs

Suite à l'apparition de la mэрule dans la chapelle N. D. des 7 douleurs au Casset constatée à l'automne 2022, l'ensemble du mobilier et du bâti a dû faire l'objet d'interventions spécifiques afin de se débarrasser de ce champignon.

Après le traitement par irradiation de tout le mobilier, la chapelle a été débarrassée de son plancher ; les murs et les sols ont dû être traités afin d'éliminer les éventuels résidus. Afin d'achever les travaux et après un nécessaire temps de repos d'une année, le sol a été refait avec la pose de pierres. Le retour du mobilier suivra d'ici quelques mois !

➤ MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION : 72 330.19 € HT



➤ Saison nordique 2024/2025

Votre équipe nordique préférée (pisteurs, dameurs, agent d'accueil) a fourni un travail sans relâche pour vous proposer un site de qualité tout au long de la saison. En ordre de marche pour vous accueillir sur le site de repli du Lautaret à compter du samedi 21 décembre, l'ouverture à cette altitude n'aura duré qu'une journée...la météo nous invitant à ouvrir le site en vallée à compter du lundi 23 décembre et ce jusqu'au 23 mars 2025.

Du côté de la fréquentation nous pouvons être satisfaits de cette saison qui retrouve des niveaux habituels ; la saison 2023/2024 avait été beaucoup moins bonne.

CETTE BONNE SAISON PERMET DE PRÉPARER QUELQUES NOUVEAUTÉS POUR L'HIVER PROCHAIN :

- Un pas de tir aux normes internationales (début des travaux prévu en septembre)
- Une signalétique toute neuve (fini les vieux panneaux bois usés)
- Quelques travaux de piste, notamment au niveau de la cabane de départ du Monêtier et au sommet de la piste du pré des Granges (en haut de la montée dite de la CCAS)



➤ Activités de pleine nature

Comme évoqué dans le dernier numéro de l'Echo du Monêtier, l'entretien et l'aménagement de toutes les pistes de VTT desservies par les remontées mécaniques ont été confiés à SCV Domaine Skiable.

Le SIVM reste compétent pour les autres pistes ainsi que pour la « **Rolling Zone** » située sous le hameau du Serre Barbin. Après un aménagement paysager à l'automne 2023, plus de 20 000 € ont été investis pour reshaper la zone et offrir de nouvelles sensations aux utilisateurs de cet outil unique et apprécié par les pratiquants.



L'ensemble des via ferrata (6 sur la vallée) a pu ouvrir ce printemps grâce aux interventions réalisées sur site par le bureau des guides ; à qui le SIVM a également confié l'entretien des écoles d'escalade (nouveau 2025). Les sites du Rocher du Bez et de Rocher Maubert ont ainsi pu bénéficier d'interventions pour rénover ou modifier certaines voies.

Notre équipe sentier, renforcée pour cette année 2025, garde à cœur de vous proposer des chemins en bon état et œuvre sans relâche à coups de pelles, pioches et tronçonneuse pour vous offrir un beau terrain de jeux. N'hésitez pas à nous signaler les dégâts repérés sur les sentiers, notamment via la page Facebook du SIVM.

➤ Le projet de la Via Guisane reprend du service !

À compter de l'automne 2025, des travaux débiteront au Monêtier-les-Bains, entre le pont des Granges et le Grand Pont. Ils concerneront la sécurisation et l'amélioration des cheminements piétons et cyclables sur le domaine communal.

Dans un premier temps, le tronçon allant du pont des Granges au pont du Club fera l'objet d'une amélioration du revêtement existant, avec la mise en œuvre d'un matériau naturel stabilisé.

Entre le pont du Club et le Grand Pont, des travaux de marquage au sol et de signalisation seront réalisés pour renforcer la sécurité et la lisibilité des itinéraires empruntés par les piétons et les cyclistes.

Ces interventions marquent les premiers jalons visibles du futur tracé de la Via Guisane. La poursuite des travaux sur d'autres tronçons pourrait intervenir après une enquête publique, préalable nécessaire à l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Pour mémoire, la Via Guisane est un itinéraire doux reliant à terme Le Casset à Briançon, visant à sécuriser et canaliser les usages sur un itinéraire aujourd'hui très fréquenté, notamment en période touristique.

Suivi GPS des tétras-lyres

DE JEAN-PIERRE BERGERON (GARDE MONITEUR)

Le tétras-lyre (*Lyrurus tetrix*) est un oiseau de l'ordre des galliformes (comme le lagopède alpin ou la perdrix bartavelle). Emblématique de nos montagnes, ses effectifs en France tendent à diminuer depuis plusieurs décennies, notamment en raison de la perte d'habitats, du dérangement anthropique et des prélèvements cynégétiques.



Le Parc national des Écrins et Serre Chevalier Vallée se sont associés dès 2021 afin de créer la zone de tranquillité du tétras-lyre de Cibouit, sur la commune du Monétier. Ce dispositif a pour objectif de diminuer le dérangement hivernal qui nuit à leur survie. (Voir l'Écho du Monétier n°4).

Dans la continuité de cette action, notre partenariat s'est poursuivi en 2025 dans le cadre d'une étude sur les déplacements du tétras-lyre, connaissances préalables à d'éventuelles mesures de protection. Pour ce faire, il a été nécessaire de capturer des oiseaux, puis de les équiper de balises GPS. Les oiseaux sont capturés début mai à l'aide de filets, que les agents du Parc disposent chaque matin, avant le lever du jour, sur une place de chant (lek). Les mâles (coqs) se regroupent sur ces zones afin de parader et de combattre en période de reproduction. Parfois, un oiseau se prend dans les mailles du filet. Préalablement dissimulés dans des affûts, les agents du Parc interviennent rapidement pour le démailler, l'équipent d'une balise, puis le relâchent sur place. Ce printemps, 4 oiseaux ont été capturés sur Cibouit lors de 12 matinées d'affût. 1 coq a malheureusement subi une blessure ligamentaire dans les filets, et malgré les soins prodigués, l'animal est mort quelques jours après sa remise en liberté. Ainsi, 3 oiseaux sont actuellement suivis par géolocalisation. Il s'agit de 2 coqs baptisés Serre et Chevalier, et d'une femelle (poule) nommée Vallée.

Les 3 balises GPS – GSM présentent un poids unitaire de 25g seulement, et embarquent un petit panneau solaire assurant la longévité de la batterie. Elles sont programmées pour enregistrer 1 localisation toutes les heures, et envoient ces données à travers le réseau de téléphonie mobile jusqu'à un logiciel de cartographie. Ces données nous permettront de connaître les déplacements des oiseaux, les zones d'hivernage et d'estive, les échanges éventuels avec d'autres noyaux de population. En particulier, la balise équipant la poule nous permettra peut-être aussi de suivre sa reproduction (zone de nidification, succès ou échec de la reproduction, nombre d'œufs couvés...).

Enfin, les balises étant équipées d'indicateurs d'activité / mortalité, la récupération rapide de l'émetteur nous permet parfois de connaître la cause de la mortalité (prédation, collision, pathologies diverses...).



Pour plus de renseignements, voir également l'article mis en ligne sur le site du Parc national des Écrins à cette adresse :

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/tetras-lyres-skieurs-cohabitation>

La tordeuse grise du Mélèze

La tordeuse grise du mélèze commence à se manifester dans les Hautes-Alpes. La présence de fourreaux d'aiguilles regroupées, de chenilles, de fils de tissage et surtout une coloration brunâtre des mélèzes dû à la consommation des aiguilles par les chenilles sont les principaux symptômes de ce ravageur.

MAIS QU'ARRIVE-T-IL À NOS MÉLÈZES ?

Depuis la fin mai, les mélèzins de notre région prennent une couleur rousse peu habituelle. Mais de quoi s'agit-il ?

Le responsable de ce roussissement est un papillon : la tordeuse grise du mélèze (*Zytraphra diniana*) dont la chenille vit aux dépens des aiguilles de l'arbre.



FIN D'INQUIÉTUDE !

Même si l'insecte détruit toutes les feuilles de l'arbre, celui-ci survit et formera au cours de l'été un nouveau feuillage.

UN PHÉNOMÈNE NATUREL, CYCLIQUE ET BIEN CONNU.

Les attaques de la tordeuse grise se renouvellent tous les 8 à 9 ans, sans doute depuis des millénaires. C'est un cycle naturel et normal, bien connu des scientifiques et des forestiers.

QUÉ FAIRE ?

La lutte contre ce ravageur ne se justifie que rarement car la survie des mélèzes n'est pas remise en cause. Mieux vaut tout simplement observer avec patience et curiosité cette manifestation de la nature.

Infos

Vie du village

➤ Cinéma municipal « Le Lumière »

LE CINÉMA EN QUELQUES CHIFFRES DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 :

- 837 séances dont 602 séances « d'art et d'essai »
- 36 semaines de fonctionnement
- 9947 entrées

Le cinéma Le Lumière évolue et propose de nouveaux services grâce au travail de Steve, notre projectionniste passionné.

CLASSIFICATION ART & ESSAI

Depuis 2024, le cinéma a obtenu par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) la classification « Art et Essai » et le label « Jeune Public » qui a été renouvelé en 2025.

Le classement Art et Essai a pour objectif de soutenir les salles de cinéma qui exposent une proportion conséquente de films recommandés Art et Essai et qui soutiennent ces films souvent difficiles par une politique d'animation adaptée. Par le biais de ce label, le cinéma a perçu en 2025 une subvention de 14 100 €, permettant de renouveler le matériel de projection et de moderniser les installations. En 2024, le montant de la subvention s'élevait à 12 009 €.

La commune investit régulièrement dans le cinéma. Par exemple en 2023 avec l'installation d'un projecteur laser dans la salle 1 pour un montant de 53 400 €, en 2025 changement du processeur de son pour un montant de 7300 €...

Pour obtenir ce label, en plus du travail sur la programmation, deux représentants de la mairie, se sont rendus en tant que responsable de l'exploitation du cinéma à une formation obligatoire à Paris afin de prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles.



ÉCOLE ET CINÉMA

Afin de proposer une offre adaptée aux élèves de la vallée de la Guisane et de la Romanche, le cinéma du Monêtier a proposé aux écoles d'adhérer au programme « Ecole et Cinéma » à partir de la rentrée prochaine. Il a pour but de mettre en œuvre la projection de six films répartis sur l'année scolaire pour les élèves de primaire avec un accompagnement pédagogique.

Ce programme propose aux élèves, de la classe de PS à celle de CM2, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique. Ces séances sont accompagnées d'un travail en classe autour des films visionnés.

Le coût des projections pour l'école du Monêtier est pris en charge par la commune, les autres écoles bénéficient de tarifs préférentiels.

VENTE EN LIGNE ET SITE INTERNET

Le cinéma Le Lumière continue de se moderniser avec la création d'un site internet et la vente de ticket en ligne. Vous pouvez désormais consulter le programme et acheter votre billet en ligne sur le site <https://www.ticketingcine.fr/>



➤ Foodtruck du plan d'eau du Casset

Le foodtruck Embuscass est de retour au plan d'eau du Casset du 1^{er} juillet au 5 septembre.

Ils vous proposent des salades, des burgers et des plats du jour midi et soir !

➤ Consigne à skis

La consigne à skis est exploitée sous forme de concession depuis sa création en 2007.

Le précédent contrat de concession étant arrivé à terme le 30 avril 2025, une procédure de mise en concurrence a été lancée en mai 2025 pour une durée de 3 saisons d'hiver.



➤ Eau potable et assainissement

La commune du Monétier a en charge la production et la distribution de la ressource en eau. Elle a confié la facturation de l'eau potable à la Société Publique Locale (SPL) Eau Services Haute Durance.

La SEERC (groupe SUEZ) est quant à elle chargée par la Communauté de Communes du Briançonnais de gérer le réseau d'assainissement.

IMPORTANT :

- Si votre situation change (déménagement, vente, succession, décès du titulaire de contrat...)
- Si vous avez besoin de fermer/ouvrir une vanne pour une mise en hors gel, travaux ou autre (service payant, prise de rendez-vous obligatoire)

➤ **Contactez les services techniques de la Mairie au 04 92 24 56 23 ou par mail secretariat.techniques@monetier.com**



UNE QUESTION SUR VOTRE FACTURE

La SPL est à votre écoute au 04 92 20 57 57

MEMO FACTURE

Une seule facture regroupant votre consommation eau potable et eau usée vous sera envoyée par semestre.

ASSAINISSEMENT

En cas d'urgence ou dysfonctionnement de votre réseau d'assainissement contacter la CCB Assainissement 04 92 21 35 97 ou URGENCE SUEZ au 09 77 42 94 31

➤ Coupe affouagère et corvée citoyenne

La coupe affouagère est une pratique forestière traditionnelle en France, principalement dans les forêts communales. Elle permet aux habitants d'une commune (appelés affouagistes) d'obtenir du bois pour leur usage personnel, généralement pour le chauffage.

En échange de leur participation à la corvée des canaux, une coupe de bois est offerte aux habitants.

Cette année encore, une cinquantaine de familles environ a pu en bénéficier.

Le 17 mai dernier, lors de la corvée des canaux, les habitants se sont réunis pour nettoyer et entretenir les anciens canaux d'irrigation, essentiels pour l'agriculture locale et la prévention des inondations.

Au programme de la matinée : nettoyage du canal de ville, du canal de la Chamoissière, du canal descendant de Charvet et remise en état du chemin du Puy du Cros !

A cette occasion, à l'appel national de la Fédération Nationale des Chasseurs, le président de la société de chasse Le Chamois, M. Guy PHILIP a remis à Monsieur le Maire un « Manifeste pour la Chasse » avec 11 propositions essentielles pour l'avenir de la chasse française.

LES CANAUX SONT NOTRE PATRIMOINE.

Afin de le conserver et le transmettre aux générations futures, nous vous rappelons qu'ils ne sont pas une poubelle !

Merci de ne pas y jeter vos déchets de tonte, vos mégots de cigarette, vos papiers ou même des pierres. Ils encombrent, bouchent les canaux et provoquent des inondations ; et en plus cela pollue !



➤ Centre aéré La Ruche

C'est à nouveau le Centre Social Intercommunal de la Communauté de Communes du Briançonnais qui reprend cette année la gestion du centre aéré « La Ruche ».

Il sera ouvert du lundi 7 juillet 2025 au mardi 26 août 2025 de 7h45 à 18h15 dans les locaux de l'école du Monétier-les-Bains.

Pour tout renseignement : csi@ccbrianconnais.fr

› Etat de catastrophe naturelle

Par arrêté ministériel du 22 avril 2025, la commune du Monétier-les-Bains fait partie des communes du département pour lesquelles l'état de catastrophe naturelle a été reconnu suite aux intempéries du 19 juin au 21 juin 2024. Ces reconnaissances portent sur les différents phénomènes d'inondations par ruissellement et coulée de boue et de crues torrentielles durant les épisodes pluvieux concernés. Nous remercions les services de l'Etat, de la Communauté de Communes du Briançonnais et de la Mairie du Monétier pour leur implication durant ce phénomène météorologique intense et l'instruction de ce dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



› Concessions dans les cimetières

Une concession funéraire est un emplacement réservé pour y enterrer un ou plusieurs défunts.

La commune dispose d'un cimetière dans le centre bourg et de 5 cimetières dans les hameaux. La gestion des cimetières est confiée à la Police Municipale.

Malgré la procédure de reprise de concessions abandonnées entamée en 2023, la commune fait face à un manque de place dans ses 6 cimetières communaux. La priorité est donc donnée aux habitants permanents.

La mairie est responsable de la gestion du cimetière et doit veiller à l'équilibre entre respect des familles et organisation de l'espace public funéraire.

La demande de concession doit être faite par écrit en mairie à l'attention de Monsieur le Maire, accompagnée des pièces suivantes :

- Une copie de la taxe d'habitation ou une copie de la taxe foncière,
- Une photocopie de la carte d'identité,
- Nom, prénom, adresse, téléphone et adresse électronique.



› Refuge du Clot des Vaches

Première saison pour le refuge du Clot des Vaches. Avec plus de 1000 nuitées enregistrées entre mi-janvier et fin avril, cela augure une belle activité pour ce nouvel équipement !

Le refuge est ouvert en continu depuis le 14 juin.

RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS :

contact@refugeclotdesvaches.com

Le refuge continue d'être récompensé :

- Après le label "Bâtiment Durable Méditerranéen" échelon or en phase "conception", le refuge obtient également l'échelon or pour sa phase "réalisation", récompensant les matériaux employés, les méthodes de construction et la gestion des déchets.
- Les professionnels de la filière bois ont également récompensé le projet et lui ont décerné le « Prix régional de la construction bois 2025 » dans la catégorie "Apprendre et se divertir".



› Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	2024	2025
A.D.M.R.	300.00 €	300.00 €
Amicale du personnel communal	3 500.00 €	4 000.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 600.00 €	1 600.00 €
AREN – Etoile des Neiges	100.00 €	200.00 €
Ass. les Aiglons	20 000.00 €	20 000.00 €
Ass. Les Epis d'Or	4 500.00 €	5 128.00 €
Ass. Maîtres-Chiens d'avalanche	150.00 €	150.00 €
Ass. Ski Paradiz	720.00 €	720.00 €
Ass. Solidarité Handicapés du Pays Briançonnais	100.00 €	100.00 €
Comité de Foire	1 500.00 €	1 500.00 €
FNACA – anciens combattants d'Algérie	100.00€	100.00€
AMAC – Mutilés de guerre 05-Ubaye	100.00 €	100.00 €
Secours Catholique Alpes du Sud 04/05	150.00 €	200.00 €
La Casset Loppet	520.00 €	500.00 €
Mémoire et patrimoine du Monétier	1 000.00 €	1 200.00 €
Le Quadrille du Tabuc	500.00 €	500.00 €
Les Lauzenins	500.00 €	600.00 €
Le comptoir des assos	100.00 €	100.00 €
Team Hautes-Alpes	0.00 €	10 000.00 €
Coopérative scolaire	0.00 €	10 204.50 €
CBGA	0.00 €	240.00 €
TOTAL		57 442.50 €

**BIBLIOTHÈQUE DE LA SALLE LES ALPES
BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-CHAFFREY
BIBLIOTHÈQUE DU MONÉTIER-LES-BAINS**

RENDEZ-VOUS

- Vendredi 28 mars à 18h
Lancement du Prix des Lecteurs dans chacune des bibliothèques : apéritif offert
- Du 1er au 15 novembre
Vote des lecteurs : dépôt des bulletins en bibliothèque
- Vendredi 21 novembre à 18h
Soirée de clôture à la bibliothèque de Saint-Chaffrey : lectures et grignotages

PRIX DES LECTEURS DE SERRE-CHEVALIER 2025

INSCRIPTION GRATUITE

6 LIVRES À LIRE...

1 À ÉLIRE !

LES CONTACTS
Le Monétier-les-Bains
04 92 24 59 00
La Salle les Alpes
04 92 24 83 75
Saint-Chaffrey
04 92 24 25 12

➤ Bibliothèque : Prix des lecteurs de Serre-Chevalier 2025

Les bibliothèques de Saint-Chaffrey, de La Salle les Alpes et du Monétier-les-Bains se sont réunies en tout début d'année pour organiser la toute 1^{ère} édition du « Prix des lecteurs de Serre-Chevalier » ! Des lecteurs passionnés des trois bibliothèques se sont inscrits, et participent au concours, en lisant tous les romans de la sélection, pour ensuite voter pour leur préféré en novembre !

LES ROMANS SÉLECTIONNÉS SONT :

- Nos armes de Marion BRUNET
- Tombée du ciel de Alice DEVELEY
- Et vous passerez comme des vents fous de Clara ARNAUD
- Les yeux de Mona de Thomas SCHLESSER
- Le barman du Ritz de Philippe COLLIN
- Le dernier thé de maître Sohô de Cyril GELY

**RETROUVEZ TOUS CES OUVRAGES
À LA BIBLIOTHÈQUE
DU MONÉTIER-LES-BAINS.**

➤ Exposition photo "Tiens mon œil, objectif nature"

Sur la piste piétonne entre la salle du Dôme et le Pont des Granges, cette exposition en plein air met à l'honneur le talent des photographes locaux à travers une sélection d'images capturant la richesse de notre territoire et ses paysages. En place depuis l'hiver dernier, l'exposition est prolongée pour la saison d'été.



➤ La fête des Guibertes

C'est à l'occasion de la Fête des Guibertes, le lundi 9 juin 2025 que les habitants du hameau ont pu assister à la bénédiction de la statue d'un pèlerin restaurée à l'initiative de l'association la Guibertine et installée dans la niche vide de la façade de l'église, avant de partager un apéritif offert par la commune.



➤ La fête du Casset

La fête du Casset s'est déroulée le dimanche 15 juin sous un ciel capricieux. Les habitants du Casset remercient la municipalité pour ce pot convivial à l'occasion de la fête de la Saint- Claude.



➤ La fête de la Saint-Pierre

La fête du village s'est déroulée sous un grand soleil, dans une ambiance chaleureuse et conviviale le 20 juin dernier. Une foule nombreuse s'était rassemblée pour profiter des animations, du concours de pétanque et du concert pour les enfants. Petits et grands ont partagé des moments festifs, rythmés par la chaleur de l'été et la bonne humeur collective. Une journée réussie, marquée par l'énergie du village et la joie d'être ensemble.



➤ Cérémonie du 8 mai 1945

Merci d'être venus honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté. Merci aux représentants des anciens combattants, de la Gendarmerie des Hautes-Alpes et des Sapeurs-Pompiers des Hautes-Alpes. Un remerciement tout particulier aux élèves des classes de CE et de CM de l'école du Monétier pour leur lecture du texte "Liberté" de Paul Eluard ainsi qu'à l'harmonie de l'Echo de la Guisane.

Au programme cet été

Expositions au Four Banal

Tout l'été, la commune met à disposition le local du Four Banal aux artisans, artistes et associations locales pour l'exposition et la vente de leur travail. Rue Saint-Eldrade

• SEMAINE DU 12/07 AU 18/07

Orphelys : Accessoires en tissu écologique

• SEMAINE DU 19/07 AU 25/07

Frédéric Boiron : Sculpture sur bois de tableau

• SEMAINE DU 26/07 AU 01/08

Les Savons du Chalet – Savons & cosmétiques naturels à base d'huiles végétales biologiques, enrichis aux plantes de montagne. Bougiee.

• SEMAINE DU 02/08 AU 08/08

David Gouel – Photographe

• SEMAINE DU 09/08 AU 15/08

Orphelys – Accessoires en tissu écologique

• SEMAINE DU 16/08 AU 22/08

Pénélope Créations

Peinture et gravure sur bois

• MARCHÉS ARTISANAT ET SAVEURS DES ALPES DU SUD :

Samedi 19 juillet, samedi 2, 16 et 23 août – Place de l'église

• FABRIQUE À PIQUE-NIQUE :

Lundi 21 juillet – Ile du Moulin

• FÊTE DU BOIS :

Samedi 2 et dimanche 3 août
Pré Chabert

• FÊTE DE LA MONTAGNE :

Samedi 9 août – Le Casset

• BAL DES POMPIERS :

Jeudi 14 août – Salle du Dôme

• TOUR D'ESPAGNE – LA VUELTA :

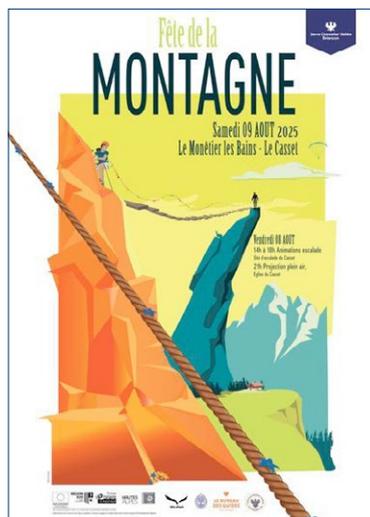
Mardi 26 août – Passage dans la vallée de la Guisane

• SERRE-CHE TRAIL :

Samedi 6 & dimanche 7 sept

• FOIRE AUX BESTIAUX :

Samedi 13 septembre



• Célébrations dans les chapelles de montagne

DATE	HEURE	CHAPELLE	HAMEAU
Jeudi 17 juillet	10h30	Saint-Alexis	Puy du Cros
Samedi 19 juillet	10h30	Sainte-Marguerite	Les Sagnières
Samedi 26 juillet	10h30	Sainte-Anne	Puy Chevalier
Samedi 9 août	10h30	ND des Neiges	Les Grangettes
Lundi 11 août	10h00	Chapelle des fusillés	Col du Lautaret
Samedi 16 août	10h30	Saint-Roch	Le Lauzet
Samedi 23 août	10h30	Saint-Michel	Peyra Juana
Samedi 30 août	10h30	Sainte-Elisabeth	Puy Jaumar
Lundi 8 sept	11h00	Nativité de la Vierge	Le Freyssinet
Dimanche 21 sept	11h00	Sainte-Victoire	Serre-Barbin

Les bonnes pratiques de l'été

L'été en montagne offre de magnifiques paysages, mais il faut adopter des comportements responsables pour préserver la nature et assurer sa sécurité.

➤ Baignade

La baignade est autorisée dans le plan d'eau aval du Casset du 15 juin au 15 septembre de chaque année. L'autorisation de baignade est soumise aux résultats de l'analyse de l'eau effectuée tous les 15 jours par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les résultats du contrôle sanitaire des eaux de baignade sont affichés à proximité du plan d'eau sur le panneau prévu à cet effet. Dans tous les autres endroits, considérant les dangers de noyade et d'accident, la baignade est interdite (canaux, rejets d'eau, fontaines publiques, Ile du Moulin). Par mesure de sécurité et de salubrité, pour la préservation de la biodiversité des lacs et de leurs berges, la baignade et la pratique de toute activité aquatique (canotage, articles de loisirs flottants...) sont formellement interdites dans les lacs d'altitude suivants : **Lac de la Douche, Grand Lac et Lac de la Ponsonnière.**



➤ Camping sauvage

Faire du bivouac c'est installer sa tente à un emplacement pour une nuit, ou dormir à la belle étoile, en général du coucher au lever du soleil. Pratiquer le camping sauvage, c'est s'arrêter plusieurs jours, le plus souvent accompagné d'un véhicule, en pleine nature. Par respect de l'environnement, de la tranquillité et de la salubrité publique, l'arrêté municipal n°2021/127 porte interdiction du camping sauvage sur le territoire de la commune. Les véhicules itinérants peuvent être accueillis au camping municipal du Casset et sur l'aire aménagée de camping-car à Pré Chabert. Les feux de camp et de plein air, l'utilisation de réchauds et de barbecues sont interdits dans les lieux présentant un risque naturel identifié.



PARC NATIONAL DES ÉCRINS :

Si le camping est interdit dans le cœur du parc national, le bivouac est autorisé sous certaines conditions : de 19h00 à 9h00, à plus d'1 heure de marche des accès routiers ou des limites du cœur (matérialisées par les petits drapeaux bleu blanc rouge), dans le respect de la réglementation (pas de feu, pas d'abandon de déchets, pas de pollution sonore).

➤ Cohabitation des randonneurs et des cyclistes

Les sentiers de montagne sont souvent partagés entre randonneurs et cyclistes.

Pour que la cohabitation se passe bien, quelques règles de courtoisie et de sécurité sont essentielles :

- Respecter les autres usagers : tout le monde a le droit de profiter du sentier,
- Rester attentif, surtout dans les zones étroites, à visibilité réduite ou en descente,
- Communiquer avec bienveillance (un simple bonjour, un remerciement, un signe de la main).



POUR LES CYCLISTES :

- Maîtriser sa vitesse, surtout à l'approche des piétons,
- Annoncer sa présence (à la voix ou avec une sonnette) avant de dépasser,
- Céder le passage aux randonneurs, qui sont prioritaires,
- Rester sur les sentiers autorisés et respecter l'environnement.



POUR LES RANDONNEURS :

- Rester attentif aux passages de VTT,
- Laisser un peu d'espace si possible lors d'un croisement,
- Tenir son chien en laisse pour éviter les incidents.

➤ Embarquement et débarquement lors de la pratique des activités nautiques

L'accès aux berges de la Guisane est règlementé afin de les protéger contre l'érosion.

Des emplacements aménagés et signalés sont prévus à cet effet :

- Le Casset (parking entrée Sud), rive gauche de la Guisane,
- Le Gros Moutas, rive droite de la Guisane,
- Pré-Bagnols (en face des HLM), rive gauche de la Guisane
- Les Guibertes (en face des garages du SIVM), rive droite de la Guisane.

Ces embarquements sont soumis aux conditions climatiques, au niveau d'eau de la Guisane et à la surfréquentation des lieux et peuvent donc être adaptés.

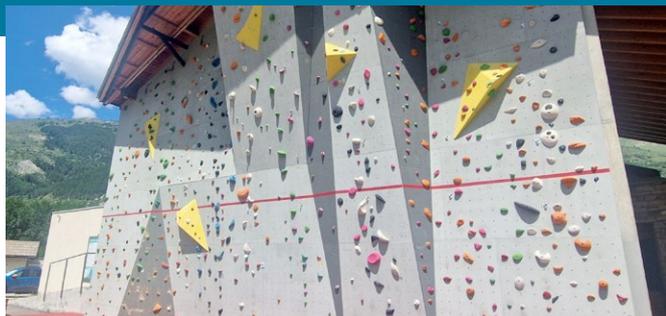
➤ Pastoralisme

Le pastoralisme est une pratique agricole traditionnelle qui consiste à faire paître les troupeaux (moutons, vaches, chèvres...) en plein air, souvent en montagne.

Le patou, ou chien de montagne des Pyrénées, est utilisé pour protéger les troupeaux contre les prédateurs, notamment les loups. Il vit avec les moutons et agit par instinct de protection. Nos deux médiatrices pastorales sillonnent les sentiers de montagne tout l'été afin de sensibiliser les usagers de la montagne sur la présence des troupeaux et des chiens de protection.

Sites d'escalade

Nichée au cœur d'un paysage naturel préservé, la commune du Monêtier-les-Bains offre aux amateurs d'escalade un terrain de jeu varié et accessible. Que vous soyez grimpeur débutant ou confirmé, vous trouverez plusieurs sites parfaitement équipés, alliant sécurité, diversité des voies et beauté des panoramas.



➤ Mur d'escalade de Pré Chabert

Inauguré en juin 2022, le mur d'escalade de Pré Chabert est une structure artificielle d'escalade (SAE) accessible gratuitement et ouverte à tous, idéale pour les grimpeurs débutants et intermédiaires. La structure, équipée d'un toit, permet une pratique même en cas de conditions météorologiques défavorables. Le mur se trouve sur la façade arrière de la Salle du Dôme, à Pré Chabert, sur le front de neige du Monêtier-les-Bains.

➤ Les blocs du Casset

L'escalade sur blocs est une discipline très répandue. Elle consiste à escalader un rocher ou un "bloc" sans corde. Ces rochers ne font généralement pas plus de 5 mètres de haut. Un tapis est placé au sol pour la réception du grimpeur. Le site des blocs du Casset se compose de 10 blocs de granite, répartis en 5 secteurs distincts. Chaque bloc propose plusieurs voies, permettant une variété de parcours pour les grimpeurs de différents niveaux. Situé au cœur d'une forêt de mélèzes ombragée, le site offre un cadre naturel agréable, idéal pour une pratique estivale. Le site est facilement accessible depuis le village du Casset (stationnement au parking nord). Un sentier balisé mène aux différents secteurs de blocs, offrant une approche agréable et bien indiquée.



➤ La Via Ferrata de l'Aiguillette du Lauzet

Accessible après une marche d'approche d'environ une heure depuis le Pont de l'Alp, il faut compter 3 à 4 heures pour venir à bout du parcours. Itinéraire très long mais sans grande difficulté. Vue imprenable sur la vallée de la Guisane et le massif des Ecrins ! La Via Ferrata est ouverte pour la saison d'été depuis le 4 juin.

➤ La Via Ferrata des Neyzets

Accessible depuis le télésiège du Bachas, la Via Ferrata est ouverte en fonction des dates d'ouverture estivale des remontées mécaniques. Également connue sous le nom de Rocher de l'Yret, elle se distingue par son caractère alpin, offrant aux pratiquants une immersion totale dans un environnement montagnard spectaculaire avec un point de vue remarquable sur les glaciers du Dôme du Monêtier et sur la vallée de Serre-Chevalier. Parcours d'arête peu raide mais d'une certaine ampleur. Itinéraire facile mais long.



➤ Site du Pantalon

Situé à l'entrée sud de la commune, le site d'escalade de Pantalon est un espace ensoleillé et accueillant. Ce site se compose de 40 voies d'escalade, réparties en 5 secteurs, avec des niveaux allant du 3 au 7a, ce qui en fait un lieu adapté aussi bien aux débutants qu'aux grimpeurs expérimentés.



➤ Site de Rocher Maubert

Le Rocher Maubert est un site d'escalade emblématique situé en bordure de la RD1091. Il est particulièrement apprécié pour ses voies en calcaire de qualité, offrant une expérience variée aux grimpeurs de tous niveaux (3 au 8a+).

➤ Massif des Cerces

Un vrai terrain d'aventures avec plus de 200 voies entre le col du Galibier et le Grand Aréa.

Vie scolaire & périscolaire

› Fête du printemps

Le carnaval de l'école a été un moment haut en couleurs et en bonne humeur ! Tous les élèves sont arrivés déguisés, fiers de montrer leurs costumes aussi variés qu'originaux : super-héros, princesses, animaux, personnages de contes ou créations imaginaires. La déambulation musicale a animé les rues du village ! Rires, musiques et sourires étaient au rendez-vous pour ce moment festif qui a enchanté petits et grands.



› Séjour voile à Embrun

Vivre ensemble en voyage scolaire : ce fut le thème du séjour voile à Embrun pour les CE et CM en mai dernier. Le voyage scolaire a offert aux élèves une semaine inoubliable, rythmée par un stage de voile passionnant et des visites enrichissantes. Entre apprentissages, rires et moments partagés, ce séjour a renforcé la cohésion du groupe et laissé à chacun de beaux souvenirs.



› Les Olympiades

Les Olympiades de l'école se sont déroulées dans une ambiance sportive et joyeuse le vendredi 20 juin. Sous un beau soleil, les élèves de toutes les classes ont participé avec enthousiasme aux différentes épreuves : courses, sauts, lancers, relais... Chacun a donné le meilleur de lui-même, dans un esprit de fair-play et d'entraide. Les encouragements des camarades et des enseignants ont rythmé la matinée. Un grand moment de sport, de rires et de fierté partagée !



› Si on chantait

Le vendredi 20 juin, l'événement « Si on chantait » a réuni tous les élèves des écoles du Briançonnais pour un moment de partage inoubliable. Devant un public nombreux, les enfants ont enchaîné les chansons avec enthousiasme, énergie et beaucoup de cœur. Les écoles ont présenté plusieurs morceaux, préparés avec soin tout au long de l'année. Ce bel événement a mis à l'honneur le travail des élèves, des enseignants et des équipes encadrantes, sous les applaudissements des familles.

› Sortie au lac du Pontet

Les élèves de petite et moyenne sections de maternelle ont vécu une belle aventure en pleine nature lors d'une sortie riche en découvertes au lac du Pontet le vendredi 20 juin avec un accueil à la maison du Parc national des Écrins. Une journée simple, joyeuse et pleine de rires, qui a permis aux enfants de mieux connaître la nature tout en s'amusant.



› Fête de la cantine et de l'école

La fête de la cantine s'est déroulée le 30 juin dans une ambiance conviviale. Cet événement, organisé pour célébrer la fin de l'année scolaire a réuni les élèves et les agents de la restauration scolaire. Le soir même, élèves, enseignants, parents et membres de l'équipe éducative se sont réunis pour célébrer la fin de l'année scolaire dans la bonne humeur. Malgré le mauvais temps pour l'organisation de la kermesse, les élèves ont offert un beau spectacle musical à la Salle du Dôme. Le spectacle a été applaudi chaleureusement et a mis en valeur le travail collectif, la créativité et l'engagement des élèves. Un grand bravo à tous les enfants pour leur investissement, et merci aux enseignants pour leur accompagnement et leur énergie.



› Départ de Solène Le Roux

Mme Le Roux a obtenu une mutation dans un autre département et quitte ainsi l'école après 12 années très riches au bénéfice de ses élèves. Nous la remercions sincèrement et lui souhaitons une bonne continuation.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

➤ Atelier de yoga sur chaise

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune du Monétier-les-Bains, en partenariat avec le Centre Social Intercommunal du Briançonnais, propose une activité Yoga sur Chaise dans la salle du Lautaret depuis le 24 mars pour les personnes de 60 ans et plus.

Ce cours est spécialement conçu pour les seniors souhaitant entretenir leur mobilité, leur équilibre et leur bien-être général, dans un cadre sécurisant et bienveillant. Il ne nécessite aucune expérience préalable ni capacité physique particulière. L'activité yoga est en pause pour l'été. Prochaine séance le lundi 15 septembre toujours à la salle du Lautaret. Gratuit et sans inscription.

**ATELIER
YOGA SUR
CHAISE**

**LES LUNDIS
DE 14H À 15H**

salle du Lautaret
Place Stabatio - Monétier-les-Bains
à partir du 24 mars 2025

**Pour les aînés à partir de 60 ans
activité gratuite
sans inscription**

Vous êtes tous les bienvenus.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Valérie au 06 07 38 93 64
Proposé par le CSI du Briançonnais et
le CCAS de la commune du Monétier-les-Bains.

➤ Atelier cyber fraude

Le Centre Communal d'Action Sociale du Monétier-les-Bains, en collaboration avec le Crédit Agricole, a proposé un atelier de sensibilisation à la cyber fraude le vendredi 28 février dernier.

L'occasion d'apprendre les bons réflexes pour éviter les appels téléphoniques ou mails frauduleux.

BONNES PRATIQUES CONTRE LA CYBER FRAUDE

LA CYBER FRAUDE PREND DE NOMBREUSES FORMES : HAMEÇONNAGE (PHISHING), USURPATION D'IDENTITÉ, ESCROQUERIES EN LIGNE, FRAUDE BANCAIRE... ADOPTER QUELQUES RÉFLEXES SIMPLES PEUT VOUS PROTÉGER EFFICACEMENT.

1 Protégez vos mots de passe

- Utilisez un mot de passe fort : long, complexe, unique
- Ne réutilisez jamais le même mot de passe sur plusieurs sites
- Activez la double authentification (2FA) dès que possible

2 Soyez vigilant face aux messages suspects

- Ne cliquez jamais sur un lien ou une pièce jointe d'un e-mail non sollicité
- Vérifiez l'adresse e-mail de l'expéditeur (souvent elle contient des anomalies)
- Ne transmettez jamais vos identifiants, codes ou informations bancaires par e-mail ou téléphone

3 Méfiez-vous des appels ou messages urgents

Les fraudeurs imitent parfois des services officiels (banques, impôts, police). En cas de doute, raccrochez et contactez directement le service concerné via son site officiel.

4 Sécurisez vos appareils

- Mettez à jour régulièrement vos systèmes (ordinateur, téléphone, logiciels)
- Installez un antivirus et activez un pare-feu
- Évitez les connexions Wi-Fi publiques non sécurisées (ou utilisez un VPN)

5 Surveillez vos comptes bancaires

- Vérifiez régulièrement vos relevés de compte
- Activez les notifications SMS ou e-mail pour chaque transaction
- En cas d'opération suspecte, contactez immédiatement votre banque



**SUIVEZ LES RECOMMANDATIONS DE
WWW.CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR**



Assistance et prévention
en sécurité numérique



www.monetier.com

État civil *

➤ Ils nous ont quittés :

Jean-Claude ARDUIN, le 19 décembre 2024

Gérard REBATEL, le 29 mars 2025

Georgette PHILIP, née FAURE, le 23 avril 2025

➤ Ils sont nés :

Joséphine SERVOIS, le 13 février 2025

➤ Ils se sont pacés :

Billy RENAUX et Océane RISOUL, le 07 mars 2025

Victor ARNAUD et Justine BOY, le 18 avril 2025

Jonathan PASCAL et Tathiane CACEZES, le 02 mai 2025

➤ Ils se sont mariés :

Etienne DUBLY et Jeanne RICHER, le 17 février 2025

Julien MAUFROY et Fanny CONFORT, le 30 mai 2025

Christophe DOMINGO et Charlotte GUIET, le 18 juin 2025

ERRATUM : Dans l'Echo du Monétier n°9,

il fallait lire à la rubrique mariage de l'état civil :

Emmanuelle HINGANT et Robin PADIOU, le 27 juin 2024

* Liste établie après accord des familles et des ayants droits

Numéros utiles

Police municipale : 04 92 46 55 74

Gendarmerie Saint-Chaffrey : 04 92 24 00 56

Pompiers : 18

N° Urgence européen : 112

Pharmacie Monétier : 04 92 24 44 70

Cabinet médical Monétier : 04 92 24 42 54

Services techniques : 04 92 24 56 23

Services techniques – Astreinte

(urgence uniquement) : 06 42 44 95 34

SUEZ – SEERC (Assainissement) : 09 77 42 94 31

SPL Services Eau Haute Durance : 04 92 20 57 57

CCB – Ordures ménagères : 04 92 54 52 52

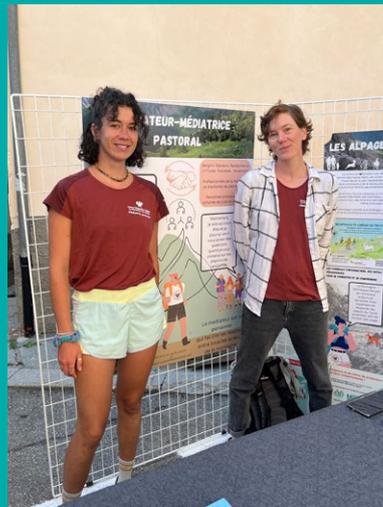
Infos Routes 05 : 04 65 03 00 05

Office du Tourisme Serre-Chevalier : 04 92 24 98 98

Micro-crèche Les Eterlous : 04 92 55 42 46

CCB : 04 92 21 35 97

Point RH



➤ Margot PITEL et Marie DENAIS

• Suite à une belle expérience menée depuis 2 ans, nous réitérons l'embauche de deux médiatrices pastorales, **Margot PITEL** qui a pris ses fonctions début juin et **Marie DENAIS** à compter de fin juin.

• Des renforts saisonniers nous ont rejoint pour la saison d'été au sein des services techniques : **Hervé BELLOT** et **André JOSSERAND** depuis ce printemps. Puis **Clarisse DELPECH** et 2 lycéens, **Alaric SAHONET** et **Enzo BOULOUARN** vont également rejoindre l'équipe pour juillet et août.

• Toujours la même équipe au tennis avec **Franck DAMARIUS** qui a pris ses fonctions mi-mai 2025.

• Nos fidèles saisonniers, **Jean Paul CACHA** et **Julie PIANETTI** assurent la gestion du camping depuis l'ouverture le 2 mai 2025 et **Alexander ROLLINS**, lycéen, arrivera en renfort du 8 juillet au 24 août 2025.

• **Sophie PHILIP** a reçu sa médaille d'argent pour 20 ans de services au sein de la collectivité, elle a été remerciée chaleureusement pour son investissement et son professionnalisme durant toutes ces années.